

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 13 (1983)
Heft: 10

Rubrik: Pro Senectute : pour la vieillesse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PRO Pour la Vieillesse SENECTUTE

SECRETARIATS CANTONAUX:

Genève, 5, place de la Taconnerie (022) 21 04 33
Lausanne, 51, rue du Maupas (021) 36 17 21
La Chaux-de-Fonds, 53, av. L.-Robert (039) 23 20 20
Bienne, 8, rue du Collège (032) 22 20 71
Delémont, 49, avenue de la Gare (066) 22 30 68
Tavannes, 4, rue du Pont (032) 91 21 20
Fribourg, 26, rue Saint-Pierre (037) 22 41 53
Sion, 7, rue des Tonneliers (027) 22 07 41

**Octobre,
mois de la collecte
d'automne**

Sven Engdahl:

Un demi-siècle de «doit» et «avoir»

Un titre sibyllin, mais qui dit bien ce qu'il doit dire... C'est simple: pendant 50 années, M. Sven Engdahl a tenu la barre comptable de Pro Senectute Neuchâtel. Fermement, scrupuleusement. Des milliers d'écritures et 50 bouclements d'exercices annuels, cela mérite considération.

Pendant ces 10 lustres, M. Engdahl a assisté, dans le cadre du canton de Neuchâtel, à l'évolution de la Fondation suisse pour la Vieillesse; une évolution profonde, fondamentale, dont il nous parle avec modestie. Cet automne, M. Sven Engdahl quittera ses fonctions de comptable. Il le fera, c'est sûr, avec un petit pincement de cœur, et l'équipe neuchâteloise de Pro Senectute le verra prendre le large avec regrets. Car la vie professionnelle de M. Engdahl est exemplaire.

Dans les hauts de Neuchâtel, celui-ci nous reçoit dans sa demeure entourée d'un beau jardin fleuri: «La dernière maison avant la forêt» nous avait-il précisé. De là-haut la vue est impressionnante. Mais l'heure n'est pas à la contemplation. Parlons chiffres... Le père de Sven Engdahl était suédois, comme son nom l'indique. Horloger dans son pays, il vint en Suisse en 1890 pour se perfectionner au contact de l'horlogerie helvétique. Après avoir vécu quelque temps à Bienne, il s'éta-

blit à La Chaux-de-Fonds où Sven, fils unique, naquit il y a 75 ans. Ecole supérieure de commerce, diplôme, stage de 18 mois dans une entreprise de Francfort. Suivent trois années dans un atelier comme correspondant-comptable. Début 1932, il entre à Neuchâtel à la Caisse cantonale d'assurance populaire (CCAP). Il y restera 42 ans, assumant bientôt le poste de chef du service financier et de directeur adjoint. Cette activité correspond aux goûts de cet amoureux des chiffres, au surplus titulaire du diplôme fédéral de comptable ayant complété sa formation dans le vaste domaine des assurances.

«Mon travail de comptable à Pro Senectute fut une des conséquences de mon entrée à la CCAP. C'est en tant que chef comptable de cette caisse que je fus appelé à m'occuper de la Fondation suisse pour la Vieillesse, la CCAP étant gérante de Pro Senectute Neuchâtel. Cela a duré 50 ans! En 1974 je pris ma retraite, mais la CCAP me demanda de continuer à assumer les tâches de comptable de la Fondation, et ce à titre personnel. Ce que je fis pendant 9 années. En octobre prochain je tournerai la page...»

M. Sven Engdahl: un coup de chapeau bien mérité. (Photo G. G.)



Une évolution dynamique

— *Que dire de l'évolution de Pro Senectute, à laquelle vous avez assisté pendant ce dernier demi-siècle?*

— Je tiens à préciser que mon travail étant avant tout technique, j'ai eu peu de contacts directs avec le monde de la vieillesse. A l'époque, l'activité de Pro Senectute, qui n'était pas riche, consistait à verser aux démunis des secours en espèces. Ces secours s'élevaient à 30 francs par trimestre. C'était, somme toute, une petite rente privée, sorte d'assistance, mais privée, j'insiste là-dessus. En ce temps-là, les vieux dépendaient de leurs enfants. Les 10 francs mensuels leur donnaient une certaine indépendance pour leurs dépenses personnelles. Je me rappelle que nous assistions 250 personnes, ce qui représentait une dépense mensuelle de 2500 francs, soit 30 000 francs par année. L'argent que nous distribuions provenait surtout de la collecte annuelle qui rapportait au maximum 15 000 francs. Le reste était trouvé grâce à des legs, des dons. Mais tout se développa très vite, et des subventions sont bientôt venues nous aider. L'AVS apparut en 1948. Cet événement marqua le début d'un profond changement de l'activité de Pro Senectute. Les secours périodiques furent remplacés par des versements de cas en cas, pour le chauffage, les frais médicaux, etc. Dès lors il s'est agi de secours ponctuels.

— *Quel souvenir gardez-vous de ces 50 années au service de la Fondation suisse pour la Vieillesse?*

— Un très bon souvenir, vraiment. J'ai connu cinq présidents cantonaux, dont trois pasteurs, MM. Borel, Vivien, Pigeon, et un conseiller d'Etat, M. Bourquin. Actuellement c'est le conseiller aux Etats René Meylan qui préside aux destinées cantonales de Pro Senectute.

L'AVS, une révolution

«Ce demi-siècle a passé très vite pour moi, sans doute parce que le travail m'a passionné. J'ai eu le privilège d'assister à l'événement majeur que fut la création de l'AVS qui marqua une ère nouvelle pour les personnes âgées. Dès lors, celles-ci ne dépendaient plus de leurs enfants. Ce fut une révolution sociale qui donna leur indépendance aux aînés. Cela date déjà de 35 ans... Mais aujourd'hui encore cette indépendance ne résout pas tous les problèmes. On doit malgré tout continuer à aider financièrement ceux qui ont des difficultés, en leur versant des secours. Pour éviter les abus, nous recevons des directives très strictes de la Confédération. Tout est contrôlé. Les questions

financières résolues, d'autres objectifs sont apparus. Parmi eux, celui de savoir que faire de son temps quand on est retraité. D'où toutes les activités assumées par Pro Senectute, et qui se sont multipliées et développées au cours des ans.

»On peut dire que le but recherché par la Fondation est atteint, mais que la recherche d'autres objectifs est permanente. La population n'est pas statique, elle évolue. Les activités de Pro Senectute autorisent de la souplesse et un véritable esprit humain là où, dans les autres pays, l'Etat tout puissant assume, décrète, gouverne tout. En son genre, la Fondation suisse pour la Vieillesse est unique...»

— *Comment voyez-vous son avenir?*

— Pro Senectute durera! La Fondation a fait ses preuves et a sa place dans la vie sociale du pays. Elle a évolué, pris des virages. Son but essentiel: aider les personnes âgées, est atteint.

Faut-il le rappeler? Sur tout le territoire de la Confédération suisse, Pro Senectute déploie une activité rayonnante, d'un rayonnement social et humain. Pensons aux consultations individuelles qui permettent de faire face à tant de difficultés souvent dramatiques. Pensons aux précieuses aides ménagères, aux repas à domicile, à la gymnastique et aux sports, aux secours financiers et moraux, aux vacances à prix sans concurrence pour valides ou handicapés, aux loisirs que la Fondation procure à tant d'isolés, de solitaires; aux clubs patronnés, encouragés, aidés par Pro Senectute, aux ateliers de bricolage, aux centres de jour... etc.

Cela doit continuer!

Pour améliorer la qualité de la vie des personnes âgées, Pro Senectute doit pouvoir disposer de moyens financiers permettant de mettre sur pied les services nécessaires, ou de développer ceux qui existent déjà. Que les bénéficiaires contribuent aux frais qu'ils occasionnent ne résout pas tout. Une marge reste à couvrir. La préoccupation essentielle de Pro Senectute est de

permettre aux personnes âgées de rester chez elles le plus longtemps possible grâce à l'intervention de ses services. Mais comment réussir à satisfaire le plus grand nombre? En trouvant des moyens financiers suffisants. La seule façon d'y parvenir est de verser un don, même modeste, à la collecte d'automne 83 que Pro Senectute organise dans chaque canton.

Liste des comptes de chèques postaux de Pro Senectute en Suisse romande:

Valais 19—361
Fondation pour la Vieillesse, Sion
Pro Senectute Fribourg 17—6737
Collecte d'automne
Neuchâtel 20—1040
Pro Senectute Neuchâtel (Collecte)
Pro Senectute Jura 25—773
Comité Jura pour la Vieillesse
Delémont
Pro Senectute Jura Bernois
Tavannes 25—1405
(Collecte)
Bienne 25—1509
Collecte Pro Senectute, Bienne
Genève 12—463
Fondation pour la Vieillesse
Pro Senectute (Collecte)
Vaud 10—5137
Comité vaudois pour la Vieillesse
(Collecte)

Aidez ceux qui aident! Versez votre don, même modeste, à Pro Senectute à l'occasion de sa collecte 83 dont le thème est «Vivre ensemble», deux mots qui résument un très vaste programme. Chacun le sait: les petits ruisseaux font les fleuves. Le don de chacun permettra de consolider l'édifice de l'entraide.

Sophrologie pour les aînés

La sophrologie tend à donner par les techniques de dynamisation tant physique que psychique, un coup de pouce important qui permet à l'organisme d'être en équilibre, donc en santé.

Apprendre à se connaître et à mieux maîtriser et entretenir sa santé, n'est pas une affaire d'âge, mais de caractère, de motivation à revivre. Et vivre en harmonie est un but et une joie que chacun peut et doit essayer d'atteindre chaque jour.

C'est sur ce thème important qu'aura lieu une conférence — **entrée libre** — organisée par Pro Senectute et l'association suisse de sophroprophylaxie, le **mercredi 26 octobre à 14 h. 30 à la salle de la Mutua**, rue des Mayennets, bâtiment Caisse Epargne du Valais à Sion, conférence du D^r J.-J. Jatton, qui introduira des cours donnés par M. Grégoire Imbach, physiothérapeute et sophrologue, destinés à tous ceux que la sophrologie intéresse.

Les cours auront lieu aux heures et dates suivantes:

Degré I, de 13 h. 30 à 15 h.

Degré II, de 15 h. 15 à 16 h. 45 (dynamique modifiée, pour les personnes ayant déjà suivi le cours du degré I).

Dates, les mercredis 9, 16, 23, 30 novembre et 7 décembre à la salle de gymnastique de l'école de la Planta, av. de la gare 45, à Sion.

Les inscriptions pour les cours, ainsi que tous renseignements complémentaires, peuvent être obtenus auprès de Mlle Robyr, Pro Senectute à Sion, téléphone 22 07 41 où les inscriptions doivent parvenir au plus tard le **26 octobre**.

On peut aussi s'inscrire et obtenir les renseignements nécessaires lors de la conférence du 26 octobre à la salle de la Mutua.

La conférence du D^r J.-J. Jatton ainsi que les cours de sophrologie s'adressent aussi aux personnes plus jeunes disposant de temps l'après-midi.

A noter que c'est Pro Senectute Valais qui a eu l'heureuse initiative d'introduire la sophrologie pour les aînés dans son programme d'activités.

«Aînés» publiera dans son prochain numéro une interview exclusive du D^r J.-J. Jatton, sur la sophrologie.

Le Nouvel-An avec Pro Senectute

C'est en respirant l'air du grand large que nous vous convions à passer le cap de la nouvelle année. Mais c'est avec les pieds sur terre que nous admirerons pendant sept jours les beautés de la Côte d'Azur.

Notre lieu de résidence sera à Cannes et de là, nous partirons chaque jour en excursion. Nous visiterons ainsi Monaco et son Musée océanographique, Antibes, Saint-Paul de Vence et Saint-Tropez.

La soirée de Saint-Sylvestre débutera par un menu de fête et sera animée par un orchestre de danse.

Date: du 27 décembre 1983 au 2 janvier 1984.

Prix: Fr. 780.— (supplément pour chambre individuelle, Fr. 120.—.)

Ce prix comprend le transport en car (aller par la France, retour par l'Italie), la pension complète en hôtel 3 étoiles NN, les excursions et les visites programmées, le réveillon.

Si la solitude vous pèse, joignez-vous à nous pour vivre cette semaine dans la joie et l'amitié. Pour tous renseignements et inscriptions, hâtez-vous de téléphoner à: Pro Senectute, Service des Loisirs, tél. 021/36 17 21.



Centre Pierre-Mercier

Le programme des cours du Centre est à la disposition des intéressés. Prière de le demander en tél. au **021/23 04 23/24**. Nous rappelons que le Centre Pierre-Mercier, animé par Pro Senectute, est situé à l'**avenue Florimont 24, 1006 Lausanne**. Les activités qui s'y déploient sont des plus variées et séduisantes. Y sont donnés régulièrement: des cours d'art, d'arti-

sanat, de gymnastique et de langues étrangères.

Parmi les autres activités, signalons le jass (championnat), la bibliothèque, le jardin d'enfants, la chorale des aînés et le jeu de pétanque (championnat).

Cet automne, des nouveautés sont à signaler: une coiffeuse diplômée est à la disposition des usagers du Centre les mardis et jeudis après-midi. Prendre rendez-vous sur place ou en téléphone au **23 04 23**.

Dès septembre, le Centre a ouvert ses portes un dimanche par mois, de 11 à 16 h. Les personnes intéressées auront la possibilité de partager le repas de midi et de se divertir sur place en com-

pagnie d'un animateur et de personnes bénévoles. (Prix du repas Fr. 8.—.)

Un cabinet de kinésithérapie est aussi à disposition (massages, vibro-massages, sudation à air chaud).

Toutes les personnes ayant des difficultés à se déplacer sont invitées à s'annoncer à l'Association du Bénévolet vaudois, tél. 22 42 11, au moins 24 heures avant le transport désiré.

Cartes de membres sympathisants: des cartes sont encore à disposition au Centre. Elles donnent droit à deux spectacles gratuits et à l'envoi du programme mensuel à domicile. **Centre Pierre-Mercier, av. Florimont 24, 1006 Lausanne, tél. 23 04 23.**



— Mes respects «son» capitaine!
(Dessin de Raynaud-Cosmopress)

NEUCHÂTEL

Pour les diabétiques

Afin de répondre aux besoins des diabétiques, Pro Senectute Neuchâtel organise désormais des livraisons hebdomadaires, de repas spécialement composés pour eux, au prix de Fr. 7.—. Les sachets, non surgelés, se conservent une quinzaine de jours au frigidaire. La préparation est simple: il suffit de réchauffer les sachets dans de l'eau bouillante, à petit feu, pendant 15 à 20 minutes. Les **commandes fermes** doivent être faites 15 jours à l'avance. Chaque client peut choisir ses menus en fonction de la gravité de son diabète. Pour tout renseignement: Pro Senectute, secrétariat cantonal, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 20 20.

Un calendrier...

Vivre ensemble, tel est le thème de la collecte. Cette année nous innovons: un calendrier sera distribué dans tous les ménages. Ses images rappelleront au cours de l'année que vivre ensemble, c'est tout d'abord faire l'effort de voir que l'autre existe, d'essayer de le comprendre, mais c'est aussi en retour l'immense joie de partager sa vie avec autrui. Chaque dessin pourra être utilisé comme carte postale.

Les petits ruisseaux font les grandes rivières, c'est aussi valable pour les collectes. Le don de chacun apporte une pierre à l'édifice de l'entraide. Pro Senectute a besoin de votre aide. En versant une contribution selon vos moyens, vous nous permettez d'apporter notre soutien aux personnes âgées les plus défavorisées.

P. H.

BIENNE

Club du dimanche

Dans «Aînés» 2/80 on pouvait lire: «A la suite d'un sondage au sein de la population du 3^e âge, nous avons reçu plus de 180 inscriptions de personnes âgées ou invalides s'intéressant à une rencontre le dimanche. Ce chiffre nous incite à agir».

Ce même mois de février 1980, la première rencontre avec repas en com-

mun avait lieu. Le Club du dimanche — formule encore unique en Suisse — était créé.

Depuis bientôt quatre ans, des responsables bénévoles, sacrifiant leur dimanche, font que ça continue à bien marcher. Des automobilistes, bénévoles aussi, vont chercher, puis reconduire les invalides. Les prochains «repas-rencontres» auront lieu les dimanches 16 et 30 oct., 13 et 27 nov., 18 déc. Toujours au restaurant de l'Ecole professionnelle.

Il suffit aux personnes intéressées de s'annoncer à Pro Senectute, tél. 22 20 71.

E. H.

GENÈVE

Gym des aînés

La GGGA (Groupement genevois pour la gymnastique des aînés) informe que ses cours ont repris le 12 septembre.

Des cours sont organisés dans chaque quartier, à la ville comme à la campagne. La cotisation trimestrielle est de Fr. 18.—, mensuelle de Fr. 7.—.

Toute personne que ces cours intéressent a la possibilité d'assister gratuitement à l'un d'eux en octobre.

Tous renseignements au secrétariat, tél. 28 88 16, de 8 h. 15 à 11 h. 15.

FRIBOURG

Naissance de l'AFIPA

Dans le n° 5 d'«Aînés» nous faisons part d'un regroupement probable des foyers pour personnes âgées.

Le 8 juin 1983 à Fribourg s'est donc officiellement constituée l'Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées (AFIPA).

Cette association veut «grouper, dans un esprit de collaboration, des institutions accueillant des personnes âgées; rechercher, étudier et mettre en œuvre

toutes mesures destinées à améliorer le bien-être des pensionnaires; promouvoir le perfectionnement et la formation continue du personnel des institutions; favoriser les rapports avec les pouvoirs publics, partenaires sociaux et associations similaires».

C'est là une partie des buts que se proposent de poursuivre les membres de l'association.

A l'heure actuelle la moitié des Institutions existantes ont adhéré à l'AFIPA. Résultat encourageant, même si «l'autre moitié» a réservé son attitude en une prudence que l'on peut comprendre, même si elle paraît excessive. Mais nous ne doutons pas que l'AFIPA, par le dynamisme et le travail qu'elle ne manquera pas de faire, saura

convaincre les plus sceptiques de son utilité dans la vie sociale de notre canton.

Placée sous la présidence de Madame Del Mastro, du Foyer Saint-Joseph de Sorens, l'AFIPA ne se veut pas un club fermé empreint de corporatisme, mais bel et bien une association formée de praticiens, ouverte au dialogue et à la recherche de solutions qui devraient permettre aux personnes âgées qui vivent dans les Foyers d'obtenir des conditions d'existence dignes du dernier quart du 20^e siècle.

Pro Senectute-Fribourg salue ce nouveau partenaire de l'action sociale et envisage avec plaisir la collaboration future avec l'AFIPA.

Michel Boni